



Madame Claudine Schmid  
Assemblée Nationale  
126 rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

Paris, le 19 juin 2013

Madame le Député,

Vous m'aviez saisie, par courrier du 11 septembre dernier, sur la conformité au droit européen de l'extension de la CSG aux revenus immobiliers de source française perçus par les non-résidents, contenue dans la loi de finance rectificative pour 2012.

J'espère avoir pu répondre à vos questions lors de notre rencontre du 6 juin dernier.

Après consultation de nos collègues des directions générales Emploi, affaires sociales et inclusion (EMPL) d'une part et Fiscalité et union douanière (TAXUD) de l'autre, je vous confirme que la question de la compatibilité avec le droit européen de l'application de la CSG et CDRS aux revenus non professionnels des non-résidents est déjà à l'examen des services de la Commission. En effet, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation en 2012 des nombreuses plaintes ont été adressées à la Commission à ce sujet.

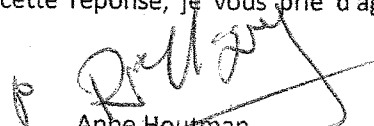
La jurisprudence de la Cour en la matière ne concernant que l'application des contributions sociales françaises à des revenus professionnels, les services estiment qu'il y a lieu d'approfondir l'analyse par rapport aux revenus immobiliers et mobiliers d'origine française des non-résidents.

Conformément aux règles administratives en vigueur, les services de la Commission ont pris contact avec les autorités françaises dans le cadre de l'exercice EU Pilot 4339/12/EMPL afin d'acquiescer leurs observations. La réponse des autorités française est actuellement en cours d'analyse.

Sur la base de cette réponse, la Commission décidera de l'ouverture ou non d'une procédure d'infraction ex article 258TFUE.

Le dossier est traité par la direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion, accessible à l'adresse [EMPL-B4-Unit@ec.europa.eu](mailto:EMPL-B4-Unit@ec.europa.eu).

En vous renouvelant mes excuses pour le caractère tardif de cette réponse, je vous prie d'agréer, Madame le Député, l'expression de mes sentiments respectueux.

  
Anne Houtman  
Chef de Représentation

Cc : Roberta Grappiolo (TAXUD), Momchil Sabev (TAXUD), Gaelle Garnier (TAXUD), Jackie Morin (EMPL), Renaud Soufflot De Magny.